

ÉTUDE PUBLIQUE SUR L'ITINÉRANCE

**Mémoire déposé à la Ville de Montréal
à la
Commission permanente du conseil municipal sur
le développement culturel et la qualité du milieu de vie**

**Plein Milieu
le 24 avril 2008**



PLEIN
MILIEU

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur l'itinérance à Montréal

Plein Milieu est un organisme communautaire implanté dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal depuis 1993. Il poursuit une mission d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des jeunes et des jeunes adultes.

L'organisme vient en aide aux jeunes exclus et marginalisés de 12 à 30 ans et préconise une intervention de proximité en se rendant là où les jeunes se trouvent : dans la rue, dans les écoles, dans les stations de métro, dans les parcs et les ruelles. Ces rencontres s'établissent sur une base volontaire et confidentielle. Les interventions de Plein Milieu peuvent prendre plusieurs formes, elles se traduisent notamment par :

- Le travail de milieu dans les écoles secondaires Jeanne Mance et Espace-Jeunesse;
- Le travail de rue;
- Et l'action communautaire.

Plein Milieu offre aussi depuis mai 2005 les services d'un site fixe d'échange de matériel d'injection et d'inhalation et de distribution de préservatifs en étroite collaboration avec la Direction de la santé publique de Montréal-Centre afin de répondre aux nombreux besoins des usagers. L'implantation du site fixe s'inscrit en complémentarité avec le travail de rue et répond ainsi à un mandat de prévention du VIH, des hépatites et autres infections transmises sexuellement.

Les intervenants de Plein Milieu offrent des services personnalisés tels que :

- L'accueil, l'écoute, le soutien et l'accompagnement;
- La défense et la promotion des droits et l'information;
- La prévention, la sensibilisation et la médiation;
- La référence personnalisée;
- La distribution de matériel de protection, d'inhalation, d'injection et la récupération des seringues usagées;
- L'animation et le soutien à la mise en place de projets collectifs.

De plus, Plein Milieu travaille de pair avec le milieu et ses usagers afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre tous les acteurs présents dans l'arrondissement : les résidents, les commerçants, les différentes institutions et les jeunes. L'organisme préconise ainsi une intervention de médiation axée sur le dialogue entre les parties afin

de régler les litiges en cours et de permettre un voisinage respectueux du mode de vie de tous les acteurs appelés à se côtoyer quotidiennement.

Nous travaillons en constant dialogue tant avec les personnes itinérantes ou à risque de le devenir qu'avec les autres acteurs de la communauté (citoyens, commerçants, etc.) Nous tentons d'établir un dialogue et d'effectuer une médiation respectueuse des réalités, droits et besoins de tous. Les personnes qui le désirent sont accompagnées par les travailleurs de rue lors de démarches reliées à la reconnaissance de droits, à la prise en charge de la santé mentale et physique, à l'insertion sociale, etc.

C'est précisément à ce titre que nous désirons attirer votre attention sur la nécessité de développer une politique en itinérance respectueuse de droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Afin d'apporter un soutien adéquat aux personnes visées par son mandat, Plein Milieu doit :

- 1- Connaître et fréquenter les lieux où les personnes se trouvent.
- 2- Développer des liens de confiance avec ces personnes

Malheureusement, ces deux éléments cruciaux à la réalisation de la mission de notre organisme s'avèrent de plus en plus difficiles à actualiser. Avec une augmentation de la répression et une limitation toujours plus grande quant à la fréquentation et à l'utilisation de l'espace public, il devient impossible d'assurer un soutien de base aux personnes en situation ou à risque d'itinérance. Ces approches entraînent un déplacement constant des personnes et les placent sous tension quotidiennement. Pour les intervenants terrain, cela multiplie les obstacles à l'offre de service et au développement d'une relation significative. Les liens sont constamment rompus et la personne a de moins en moins de possibilités pour répondre à ses besoins de base. Du coup, la situation générale de ces personnes est plus à risque de se dégrader rapidement et le réseau de soutien de moins en moins apte à le déceler et à offrir du support.

Dans le cadre de la consultation publique sur la question de l'itinérance et afin de s'assurer que tous les citoyens aient accès à une qualité de vie à Montréal, Plein Milieu demande à la Ville de saisir l'occasion de se doter d'un plan d'action qui reconnaît la responsabilité qu'elle a face au phénomène et qui met de l'avant des moyens favorisant la stabilité et l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Par le biais notamment du développement de logement sociaux avec ou sans soutien communautaire et de maisons de chambres, de l'accès aux espaces publics, par un accès aux services de santé et par la reconnaissance et le soutien des groupes qui travaillent avec cette population.

En ce sens, Plein Milieu appuie pleinement les engagements mis de l'avant dans le mémoire déposé par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) avec la ferme attente que la Ville de Montréal traduise cette consultation en actes concrets venant appuyer la nécessité d'élaborer une politique nationale qui agira globalement sur l'itinérance et fera en sorte que toutes les personnes bénéficient d'un filet social assurant une réponse adéquate à ses besoins de base.